

TUTO ANNUEL : NE PERDEZ PAS VOS COMPTEURS !

Avril 2026

**Nous sommes heureux de vous transmettre
notre nouveau « Tuto » attendu chaque
année !**

La CFE-CGC est la seule organisation syndicale à avoir sollicité massivement les salariés. Ce guide pratique a été conçu pour vous aider à valoriser vos compteurs et ne rien laisser se perdre !



**Date Limite :
31 Mai**

IL VOUS RESTE DES CONGES A PRENDRE AVANT LE 31 MAI ?



**Le Don de Jours
de Repos**

SOLUTION SOLIDAIRE : LE DON DE JOURS

Une belle initiative pour renforcer la solidarité et l'esprit d'entraide au sein de notre entreprise, issue des accords négociés par la CFE-CGC !

[Don de jours de repos : pensez-y ! - The Hub
\(stellantis.com\)](https://stellantis.com)



**Options
d'Indemnisation**

AUTRES OPTIONS : INDEMNISATIONS

D'autres dispositifs issus des accords négociés par la CFE-CGC permettent également de valoriser vos compteurs. Notre équipe vous explique tout dans le Tuto !

🔗 Pour le consulter, scannez le QR code ci-dessous ou cliquez
sur ce lien : <https://lc.cx/iPjspA>



**RAPPEL : AUCUN CONGE NE PEUT VOUS ETRE IMPOSE EN
DEHORS DE CE QUI EST PREVU PAR L'ACCORD NEGOCIE DE
VOTRE ETABLISSEMENT.**



**ET SURTOUT POUR VOTRE
SANTE, LA PRIORITE RESTE
DE PRENDRE VOS CONGES !**



**La Santé
avant tout**